



Affaire suivie par :
L. Fournier, C. Lallement et C. Marchand
IA-IPR d'histoire-géographie

Loïc FOURNIER, Catherine LALLEMENT, Christophe MARCHAND
Inspecteurs d'académie - Inspecteurs pédagogiques régionaux
d'histoire et de géographie

Tél. 03 88 23 3871 / 3525 / 3859
Mél : ia-ipr.hg@ac-strasbourg.fr

à

6, rue de la Toussaint
67975 Strasbourg cedex 9

Mesdames, Messieurs
les professeur(e)s d'histoire-géographie

S/C de Mesdames, Messieurs les chef(fe)s d'établissement
Lycées, collèges - publics et privés -

Strasbourg, le 11 septembre 2023

Objet : Lettre de rentrée des IA-IPR à l'attention des professeurs d'histoire-géographie

Chères et chers collègues,

Nous souhaitons une excellente rentrée à l'ensemble des professeurs avec une pensée particulière pour celles et ceux nouvellement arrivés dans l'académie ainsi que pour les collègues qui vont, dans les prochains mois, faire valoir leurs droits à la retraite.

Nous savons que nous pourrons compter sur chacun de vous pour réserver le meilleur accueil à tous les personnels qui intègrent l'équipe pédagogique de leur nouvel établissement. Nous vous remercions également pour l'aide et le soutien que vous saurez apporter aux professeurs stagiaires, à l'ensemble des professeurs remplaçants et aux étudiants de Master lors de leurs stages. Nos remerciements sincères s'adressent à l'ensemble des professeurs qui acceptent les missions de conseillers pédagogiques - tuteurs.

Nous devons être attentifs afin que chaque élève puisse progresser et atteindre son meilleur niveau. Il s'agit pour cela de fixer des objectifs ambitieux mais atteignables, s'appuyant sur un contenu scientifique solide et rigoureux et permettant aux élèves de devenir des citoyens libres et éclairés.

1. L'inspection pédagogique régionale d'histoire-géographie

Comme à l'accoutumée, les trois inspecteurs d'histoire-géographie assurerons le pilotage de nos disciplines en collégialité sur l'ensemble des sujets. Autant que de besoin, vous pouvez de ce fait nous contacter à l'adresse académique suivante : ia-ipr.hg@ac-strasbourg.fr, avec l'assurance que l'ensemble de l'équipe des IA-IPR sera ainsi destinataire de vos messages.

Pour nous épauler dans l'accompagnement des professeurs, l'équipe des aides IA-IPR est maintenue à l'identique. Elle est composée de Marie-Odile Betty, Nathalie Biache, Romain Blandre, Nicolas Buchheit, Thierry Fuchslock, Thomas Joerger, Marie Ettwiller et de Nicolas Monod.

Nous aurons également le plaisir de travailler, dans l'exercice de missions disciplinaires et transversales, avec :

- Guillaume Douté (CAPES interne),
- Christophe Cafarelli (agrégation interne),
- Philippe Porté (IAN et webmestre),
- Catherine Schmittbiel (correspondante de formation continue),
- Daniel Zupan (formation initiale).

Leur très grande fiabilité et leurs compétences, unanimement reconnues, nous sont à toutes et tous très précieuses. Nous les remercions chaleureusement de leur engagement.

Nous exprimons aussi notre reconnaissance aux formateurs qui s'investissent pleinement dans leurs missions, aux concepteurs de ressources et de sujets ainsi qu'aux professeurs-relais historiens et géographes qui, au sein de la délégation académique à l'action culturelle, s'attachent à faire vivre les liens avec les structures culturelles.

Avec la professionnalisation croissante de la formation initiale, et notamment le développement des dispositifs de préprofessionnalisation très utiles aux étudiants qui souhaitent rejoindre la carrière d'enseignants, le besoin en nombre de tuteurs augmente. Nous remercions de ce fait les tuteurs qui accompagnent les étudiants et les nouveaux professeurs en stage. Chacun réalise un travail remarquable au bénéfice de tous.

2. Les enjeux généraux de l'année scolaire 2023-2024

La circulaire de rentrée, intitulée « *Une École qui instruit, émancipe et protège* » et publiée au Bulletin officiel du 6 juillet dernier, détaille les objectifs prioritaires pour l'année scolaire 2023-2024 : l'excellence, l'égalité des chances et le bien-être. Nous vous invitons à prendre connaissance des différents points détaillés au sein de la circulaire, qui a vocation à permettre à chacun d'inscrire son action individuelle dans un cadre collectif (<https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo27/MENE2318816C>).

Concernant plus spécifiquement nos disciplines, nous devons avoir collectivement à l'esprit les grands enjeux suivants :

Au collège, l'accompagnement scolaire reste à renforcer, notamment avec le dispositif *Devoirs faits* et tout particulièrement au sein de la classe de Sixième qui, vous le savez, est reconfigurée pour renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux à l'entrée au collège. Les stages dédiés au travail de groupes, à la diversification des traces écrites, à la variété de l'analyse documentaire et aux différents usages de l'oral sont reconduits pour répondre à ces problématiques. Les programmes d'EMC sont en cours de réécriture sous une forme nouvelle qui entrera en vigueur à la rentrée 2024 avec de probables nouveaux horaires.

Au lycée, des adaptations de la réforme engagée ces dernières années ont été décidées avec le changement du calendrier des épreuves de spécialité repoussées en juin et des aménagements concernant l'épreuve du grand oral. Nous vous ferons part dès que possible des éventuelles conséquences que ces changements pourront avoir sur nos disciplines. En tout état de cause, l'évaluation du contrôle continu reste un sujet d'importance pour garantir l'équité entre les élèves dans le cadre de l'obtention du baccalauréat et dans le processus de leur orientation. Nous continuons à vous encourager à porter toute votre réflexion en équipe pour garantir une réelle harmonisation entre les pratiques évaluatives.

3. « Les rendez-vous de l'histoire-géographie de l'académie de Strasbourg »

Pour évoquer régulièrement ces sujets, échanger sur l'actualité de la discipline et entretenir davantage de liens avec vous tout au long de l'année, nous vous proposons de nous retrouver périodiquement, lors de fin de journée, sous la forme de visio-conférences au format court.

La participation à ces réunions à distance sera tout à fait libre. Nous souhaitons qu'elles soient le moins formelles possible, qu'elles permettent des échanges ouverts et qu'elles nous permettent surtout d'essayer de répondre à vos besoins ainsi qu'aux éventuelles difficultés que vous rencontrez. Les problématiques étant souvent différentes entre le collège et le lycée, nous vous proposerons deux réunions distinctes. Le rythme retenu sera celui d'une rencontre entre deux périodes de congés. L'idéal serait, si possible, qu'un membre de chaque équipe disciplinaire par établissement puisse y assister.

4. Rendez-vous de carrière – accompagnement – promotion

Dans le cadre des *Parcours Professionnels des Carrières et des Rémunérations* (P.P.C.R.), les modalités d'évaluation et d'accompagnement des carrières reposent toujours sur des rendez-vous périodiques, conduisant à une co-évaluation des compétences professionnelles par les chefs d'établissement et les inspecteurs.

Les corps d'inspection poursuivront par ailleurs l'accompagnement des personnels, qui pourra prendre, notamment et sans exclusive, la forme de visites en classe, de réunions d'équipe ou d'actions de formation.

Concernant les différents actes de promotion (avancements accélérés aux différents échelons et à la hors-classe, accès à la classe exceptionnelle), nous tenons à attirer votre attention sur le fait que la capacité de promouvoir les collègues reste contingentée dans des limites strictement définies par les décrets nationaux et reprises dans les lignes directrices de gestion.

5. Formations

La formation continue a connu une évolution notable lors de l'année scolaire dernière avec l'ouverture de l'école académique de la formation continue (EAFC).

L'offre de formation, en candidature individuelle, sera comme l'an dernier accessible tout au long de l'année et les inscriptions se feront au fil de l'eau sur le site de l'EAFC de l'académie de Strasbourg. Ainsi, vous êtes invités à candidater, via le site de l'EAFC, aux formations disciplinaires ou transversales qui seront proposées sous l'appellation "cycles de formation" (avec une entrée "métier") ou aux formations inter-catégorielles dénommées "parcours de formation" qui se déploient notamment autour de l'évaluation, des valeurs de la République, des langues ou encore de la formation de formateurs. Deux modalités de candidature sont proposées : une « préinscription » lorsqu'une formation prête à être déployée est déjà programmée, ou un « abonnement » qui est en réalité un appel à manifestation d'intérêt avant la finalisation du projet de formation. La confirmation des candidatures s'effectuera via l'EAFC, toujours en lien avec les inspecteurs, dans des délais qui seront précisés et après avis des supérieurs hiérarchiques et mise en place d'un remplacement de courte durée. Certaines formations ont été repensées ou positionnées à des dates ou sur des créneaux impactant le moins possible la continuité pédagogique.

Nous vous adresserons dans les jours à venir un planning prévisionnel des formations de manière à ce que vous en ayez une vision globale, afin de définir une stratégie de formation adaptée à vos besoins. Nous attirons votre attention sur la nécessité de varier les formations annuelles en veillant notamment à associer des temps d'approfondissement scientifiques à des moments de réflexion sur la didactique de nos disciplines.

6. Quelques informations importantes en ce début d'année

- L'inscription aux différents concours internes s'effectuera durant l'automne 2023. Nous vous recommandons d'être attentifs aux dates de clôture des inscriptions. Pour préparer ces concours, nous vous rappelons que sont proposées des formations académiques solides, en partenariat avec l'université. Nous vous encourageons à vous y inscrire afin d'optimiser vos chances de réussite.
- L'inscription aux certifications complémentaires s'effectuera dans les semaines à venir. Un mail sera adressé à la liste de diffusion des professeurs dès que les dates seront connues plus précisément. Nous invitons les personnels intéressés à consulter les sites dédiés.
- Vous avez reçu un courrier vous permettant de vous inscrire selon les modalités habituelles au Festival International de Géographie. Celui-ci a été adressé à votre chef d'établissement qui pourra valider votre participation en tenant compte de vos obligations de service. Le Festival se tiendra à Saint-Dié du 29 septembre au 1^{er} octobre et s'articulera cette année autour du thème « *Urgences* » et du Chili. De la même manière, il vous est possible de vous rendre à Blois pour les *Rendez-vous de l'Histoire* du 5 au 8 octobre 2023 autour du thème « *Les vivants et les morts* », selon des modalités qui seront détaillées dans un courrier parvenu dans vos établissements. Chaque talon-réponse pour ces deux inscriptions est à renvoyer pour le 16 septembre, dernier délai.

Compte-tenu des informations importantes que nous avons à vous transmettre tout au long de l'année, nous insistons sur l'obligation professionnelle de consulter votre boîte électronique académique (@ac-strasbourg.fr). Les informations relatives aux rendez-vous de carrière dans le cadre du PPCR ou aux examens s'effectueront uniquement par ce canal. Pour que ces courriels puissent vous parvenir, celle-ci doit être régulièrement vidée, y compris lorsque les courriels académiques sont basculés sur une boîte personnelle.

Par ailleurs, nous vous incitons à vous inscrire sur la liste de diffusion académique, destinée à vous transmettre des informations sur la vie de nos disciplines. Cette inscription s'effectue aisément via le lien suivant :

https://listes.ac-strasbourg.fr/www/admin/hist_geo-peda

Comme lors des deux années écoulées, nous aurons un grand besoin d'échanger souvent avec vous et dans des délais parfois contraints. Pour faciliter la fluidité des contacts avec les équipes, nous invitons les coordonnateurs de discipline à renseigner ou à actualiser le document collaboratif suivant :

<https://nuage02.apps.education.fr/index.php/s/bmd2exfnrWYbNXQ>

Nous vous remercions de l'engagement dont vous savez toujours faire preuve au service des élèves et de l'intérêt général. Nous vous assurons de notre soutien et de notre disponibilité chaque fois que de besoin. N'hésitez jamais à nous contacter.

Bien à vous,

Les IA-IPR d'histoire-géographie



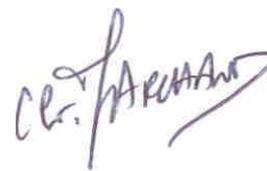
Loïc Fournier

loic.fournier@ac-strasbourg.fr



Catherine Lallement

catherine.lallement@ac-strasbourg.fr



Christophe Marchand

christophe.marchand@ac-strasbourg.fr